

Composition des conseils centraux de l'Université du Mans

- VU** le Code de l'Éducation et notamment ses articles L.719-1 à L719-3 et D. 719-1 et suivants ;
 - VU** l'arrêté n°SAGJ-21-001 du 11 janvier 2021 du Président de l'Université fixant les modalités d'élection des membres des conseils centraux et des conseils de composante de l'Université du Mans au titre de l'année universitaire 2020-2021 ;
 - VU** l'arrêté n°SAGJ-21-002 du 15 janvier 2021 du Président de l'Université portant sur l'organisation par voie électronique du renouvellement intégral des membres des conseils centraux de l'Université du Mans - Scrutins des 9, 10 et 11 mars 2021 ;
 - VU** l'arrêté n° SAGJ-21-004 du 08 février 2021 portant sur la recevabilité des candidatures pour le renouvellement des membres des conseils centraux de l'Université du Mans par voie électronique – Scrutins des 9, 10 et 11 mars 2021 ;
 - VU** l'arrêté n° SAGJ-21-006 du 23 février 2021 portant sur les modalités de vote sur site ou à distance ; la cellule d'assistance, la composition des bureaux de vote électronique et du bureau de vote électronique centralisateur et le dépouillement – Scrutins des 9, 10 et 11 mars 2021 ;
 - VU** l'arrêté n° SAGJ-21-009 du 11 mars 2021 portant sur le report du renouvellement intégral par voie électronique des membres des conseils centraux de l'Université du Mans – Scrutins des 17, 18 et 19 mars 2021 ;
 - VU** l'arrêté n°SAGJ-21-013 du 22 mars 2021 portant sur la proclamation des résultats – Renouvellement intégral des membres – Conseils centraux de l'Université du Mans – Scrutins des 17, 18 et 19 mars 2021 ;
 - VU** l'ensemble des procès-verbaux de dépouillement du 19 mars 2021 ;
- ***
- VU** la délibération n°2020-02-20-20 du Conseil d'administration réuni en séance le 20 février 2020 portant sur la désignation des collectivités territoriales ou de leurs groupements représentées dans le futur Conseil d'administration au titre des personnalités extérieures de 1^{ère} catégorie ;
 - VU** l'ensemble des procès-verbaux de dépouillement du 26 mars 2021 afférent à l'élection des personnalités extérieure de 3^{ème} catégorie au Conseil d'administration ;
 - VU** la délibération n°2021-03-30-001 du Conseil d'administration réuni en séance le 30 mars 2021 portant sur l'élection du Président de l'Université ;
 - VU** la délibération n°2021-04-06-001 du Conseil d'administration réuni en séance le 6 avril 2021 portant sur l'élection du Président de l'Université ;
 - VU** la délibération n°2021-09-04-2021-001 du Conseil d'administration réuni en séance le 9 avril 2021 portant sur l'élection du Vice-président du Conseil d'administration ;
- ***
- VU** la délibération n°2020-02-20-21 du Conseil d'administration réuni en séance le 20 février 2020 portant sur la désignation des 3 institutions représentées dans la future Commission de la formation et de la vie universitaire au titre des personnalités extérieures de 1^{ère} catégorie ;
 - VU** le procès-verbal de dépouillement du 26 mars 2021 afférent à l'élection des personnalités extérieure de 2^{ème} catégorie à la Commission de la formation et de la vie universitaire ;

Le Mans, le 6 décembre 2021



Arrêté n°SAGJ-21-102

Portant sur la composition des conseils centraux de l'Université du Mans au 6 avril 2021

VU la délibération n°2021-04-09-001 de la Commission de la formation et de la vie universitaire réunie en séance le 9 avril 2021 portant sur l'élection du Vice-président de la Commission de la formation et de la vie universitaire ;

VU la délibération n°2020-02-20-22 du Conseil d'administration réuni en séance le 20 février 2020 portant sur la désignation des 3 institutions représentées dans la future Commission de la recherche au titre des personnalités extérieures de 1^{ère} catégorie ;

VU le procès-verbal de dépouillement du 26 mars 2021 afférent à l'élection des personnalités extérieures de 2^{ème} catégorie à la Commission de la recherche ;

VU la délibération n°2021-04-09-001 de la Commission de la recherche réunie en séance le 9 avril 2021 portant sur l'élection du Vice-président de la Commission de la recherche ;

VU les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'administration réuni en séance le 12 octobre 2017.

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

ARRETE

ARTICLE 1 – Composition du Conseil d'administration

Le présent arrêté et son Annexe 1 fixent la composition du Conseil d'administration.

Le mandat des membres élus au Conseil d'administration a débuté le 30 mars 2021 pour une durée de 4 ans. Le mandat des membres désignés s'achèvera à l'issue du mandat des membres élus.

Le mandat des représentants des usagers au Conseil d'administration a débuté le 30 mars 2021 pour une durée de 2 ans.

ARTICLE 2 – Composition de la Commission de la formation et de la vie universitaire

Le présent arrêté et son Annexe 2 fixent la composition de la Commission de la formation et de la vie universitaire.

Le mandat des membres élus à la Commission de la formation et de la vie universitaire a débuté le 22 mars 2021 pour une durée de 4 ans. Le mandat des membres désignés s'achèvera à l'issue du mandat des membres élus.

Le mandat des représentants des usagers à la Commission de la formation et de la vie universitaire a débuté le 22 mars 2021 pour une durée de 2 ans.

ARTICLE 3 – Composition de la Commission de la recherche

Le présent arrêté et son Annexe 3 fixent la composition de la Commission Recherche.

Le mandat des membres élus à la Commission de la Recherche a débuté le 22 mars 2021 pour une durée de 4 ans. Le mandat des membres désignés s'achèvera à l'issue du mandat des membres élus.

Le mandat des représentants des usagers à la Commission de la recherche a débuté le 22 mars 2021 pour une durée de 2 ans.

ARTICLE 4 - Exécution

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 - Publication

Le présent arrêté sera mis en ligne sur le site internet de l'université www.univ-lemans.fr, rubrique « Université », « Actes réglementaires » et affiché au sein de chaque composante de l'établissement à la diligence de leur responsable administratif.

Pascal LEROUX





Nombre de membres total : 36

Présidence : M. Pascal LEROUX - Vice-Présidence : M. Vincent BARRE

Collège A (8 membres)	Collège B (8 membres)	Collège B.I.A.T.S.S. (6 membres)	Collège Usagers (Etudiants) (6 membres titulaires et 4/6 membres suppléants)	Personnalités extérieures (Collectivités territoriales) (3 membres titulaires et 3 membres suppléants)	Personnalités extérieures (CNRS) (1 membre titulaire et 1 membre suppléant)	Personnalités extérieures (Activités économiques et sociales) (4 membres)
M. Pascal LEROUX Mme Nathalie FLECK M. Laurent BOURQUIN Mme Véronique MONTEBAULT M. Joël GILBERT Mme Christine GONZALEZ M. Anis MATOUSSI Mme Aline DURAND	M. Laurence MAUGER M. Louay Pierre SALAM M. Claire DUVERGER- ARFUSO M. Vincent ANDREU- BOUSSUT M. Sophie LEDRU-BAEY M. Adrien PELAT M. Hélène JUILLET-REGIS M. Jean-Philippe MELCHIOR	Mme Elodie HERBELIN M. Michel FRANÇOIS M. Sébastien CHOPLAIN Mme Stéphanie THOREAU M. Vincent BLIN M. Axel PITROU	Mme Laura GOURGAND (T) M. Morel POUNIGUIA (S) Mme Manon FRAPPIER (T) <i>En attente de retours (S)</i> Mme Camille DEVAUX (T) <i>En attente de retour (S)</i> M. Matthieu CHATELAIN (T) Mme Emma ROBERT (S) Mme Aurore MAINGUIN (T) M. Lilian HENNECHART (S) Mme Servane ROBINAULT (T) M. Adrien DANIS (S)	<u>Le Mans Métropole</u> M. Quentin PORTIER (T) M. Jacques GOUFFE (S) <u>Conseil Départemental de la Mayenne</u> Mme Sylvie VIEILLE (T) M. Sylvain ROUSSELET (S) <u>Région des Pays de la Loire</u> Mme Anne BEAUCHEF (T) Mme Anne-Gaëlle CHABAGNO (S)	<u>CNRS</u> Mme Gabrielle INGUSCIO (T) Mme Anne FAGON (S)	Mme Valérie HULEUX M. Julien CRISTOFOLI M. Christophe MERIENNE Mme Sylvie CRISCOLO

(T) Titulaire – (S) Suppléant

Pascal LEROUX

Collège A (7/8 membres)	Collège B (8 membres)	Collège B.I.A.T.S.S. (4 membres)	Collège Usagers (Étudiants) (13/16 membres titulaires et 12/16 membres suppléants)	Personnalités extérieures (Collectivités territoriales) (2/3 membres titulaires et 2/3 membres suppléants)	Personnalités extérieures - Elue à titre personnel (1 membre)
Mme Sabrina ROBERT-CUENDET M. Xavier FAIRISE M. François LAURENT Siège vacant M. Manuel MELON M. Omar ZANNA M. Arnaud MARTEL M. Sébastien GEORGE	Mme Katia DANGEREUX M. Éric BIDEZ Mme Marie-Laure NANA TENDING Mme Caroline JULLIOT Mme Maud BARRE Mme Marie-Amélie MORLAIS M. Matthieu MILHARO M. Stéphane GUILLARME	Mme Sabine CHAGNAUD Mme Caroline SERRE M. Thomas BEN MOHA Mme Muriel LEPRETTRE	EL HADDAD TOUIL Sara (T)DEG <i>Léa LEPELLETIER (S)DEG</i> CHESNOT Lucas (T)DEG <i>Siège vacant (S) DEG</i> Siège vacant (T)DEG <i>Siège vacant (S)DEG</i> LE MENER Thomas (T)DEG <i>MAILLARD Claire (S)DEG</i> GONDARD Noé (T) LLSH <i>Baptiste LOUVEAU (S)LLSH</i> ALBRIET Alissandre (T)LLSH <i>LOUIS Prisca (S)LLSH</i> GRELAUD David (T)LLSH <i>PODEVIN Victor (S)LLSH</i> ESNAULT Myriam (T)LLSH <i>BOUSSARD Marie (S)LLSH</i> BUTTARD Rémi (T) ST <i>AIT-OUARAB Ania (S)ST</i> SAIVET Cécile (T) ST <i>BLOUIN Antoine (S)ST</i> Siège vacant (T)ST <i>Siège vacant (S)ST</i> FAYOUX Manon (T)ST <i>POSE Geoffrey (S)ST</i> POISSON Sophia (T)T <i>POUDEROUX Tom (S)T</i> GRONDIN Elliott (T)T <i>KESSLER Juliette (S)T</i> FRESNEAU Anéïlle (T)T <i>JACQUOT Dylan (S)T</i> Siège vacant (T)T <i>Siège vacant (S)T</i>	<u>Le Mans Métropole</u> M. Michaëli GUIARD (T) M. Abdelmajid EL ARRASSE (S) <u>DIRECCTE Sarthe</u> <i>En attente de retour (T)</i> <i>En attente de retour (S)</i> <u>Lycée Montesquieu</u> Mme Anne HULOT (T) Mme Sandrine COICADAN (S)	Mme Véronique TRASSART

(T) Titulaire – (S) Suppléant

DEG- secteur droit, économie, gestion LLSH-secteur lettres, sciences humaines et sociales
ST-domaines des sciences et techniques T-domaine technologique

Pascal LEROUX

Annexe n°3 de l'Arrêté n°SAGJ-21-102 – Composition de la Commission Recherche

Nombre de membres total : 40

Présidence : M. Pascal LEROUX - Vice-Présidence : M. Gérald BILLARD

Collège A (13 membres)	Collège B (3 membres)	Collège C (8 membres)	Collège D (2 membres)	Collège des représentants des Ingénieurs et Techniciens (4 membres)	Collège B.I.A.T.S.S. (2 membres)	Collège Usagers - Doctorants (3 membres titulaires et 3 membre suppléant)	Personnalités extérieures (Collectivités territoriales) (3 membres titulaires et 3 membres suppléants)	Personnalités extérieures Elue à titre personnel (1 membre)
M. Frédéric KARAMÉ Mme Sarah CASSELLA M. Mehdi NEKHILI M. Gérald BILLARD Mme Céline BORELLO M. Moïse TSAYEM-DEMAZE M. Kosai RAOOF M. Anthony LARCHER M. Alexandre BROUSTE Mme Anne-Sophie CASTANET M. Vincent TOURNAT Mme Dominique PY M. Jean-Luc MOUGET	M. Mouloud TENSAOUT Mme Estelle BERTRAND Mme Monique BODY	Mme Fatimata LY- BARO Mme Amélie NOTAIS Mme Yu-Chen CHEN M. Florent CARLIER Mme Justine MARCHAND Mme Nathalie CAMELIN M. Nourdin YAAKOUBI Mme Virginie MIMOUNI	Mme Claire SPALETTA Mme Florence DEGORQUE	M. Geoffroy MARTIN Mme Ingrid SILPA M. Sébastien ANGONNET Mme Agnès LÉBOUCHER	Mme Solène BOULAHIA Mme Mona LIRA	Mme Cerise JEHANNOT DE BARTILLAT (T) DEG M. Tenzin CHODON (S) DEG M. Arnaud ROSAY (T) LLSH Mme Tetiana FANAHEI (S) LLSH M. Manel REBHI (T) Mme Natacha ABERKANE (S) M. Nathan ITARE (T) M. Antoine CHATRENET (S)	SMAT M. Patrick MAHOUE (T) M. Damien DEROUET (S) Région des Pays de la Loire M. Didier REVEAU (T) Jean-Luc CATANZARO (S) CNRS M. François JAMES (T) Siège vacant (S)	CH Le Mans M. Christophe GUITTON

(T) Titulaire – (S) Suppléant

DEG- secteur droit; économie, gestion LLSH-secteur lettres, sciences humaines et sociales
ST-secteur sciences et technologies

Pascal LEROUX